

Les enjeux du renouvellement partiel du Sénat Septembre 2020

Les grands électeurs sont convoqués le **dimanche 27 septembre 2020** pour le renouvellement de la série 2 du Sénat suite à la publication du [décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs](#).

Pour cause de crise sanitaire, le Gouvernement avait évoqué la possibilité de reporter ces élections. Un texte a été adopté permettant de reporter ces élections et prévoyant une prorogation d'un an du **mandat des 6 sénateurs des Français établis hors de France qui devait être renouvelé en 2020**. Le texte adopté prévoit donc de prolonger d'un an leur mandat, **jusqu'en septembre 2021**, et de **réduire d'un an le mandat celui de leurs successeurs**, afin de conserver la même **rotation tous les six ans**. Un recours devant le Conseil Constitutionnel vient d'être déposé.

Le renouvellement pour moitié des sièges au Sénat pourrait avoir une influence sur les prochaines réformes et en particulier :

- Le projet de réforme constitutionnelle et en particulier la proposition de la Convention Citoyenne sur le Climat de modifier l'article premier
- Le nouvel acte de décentralisation / déconcentration annoncé par le Président de la République et le débat sur le report des élections régionales

Les sièges renouvelés

Les 172 sièges sont renouvelés en **fonction du département**.

Pour la série 2, les départements concernés sont ceux :

- Débutant par la lettre A jusqu'à P (hors Ile-de-France)
- Et de R à Y.

Vous trouverez en annexe, à la fin de la présente note, la liste exhaustive des sénateurs concernés.

Les enjeux politiques des prochaines élections sénatoriales

• Plusieurs VIP renouvelés

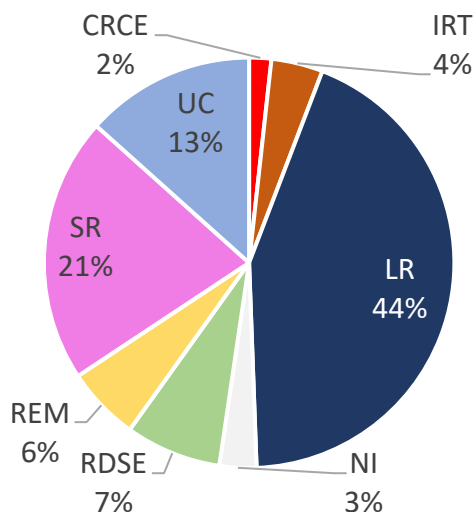
- Jean-Marie BOCKEL (UC Haut-Rhin), **président de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation** et membre de la commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées ;
- Claude MALHURET (IRT Allier) **président du groupe Les Indépendants – République et Territoires**, membre de la commission culture ;
- Hervé MAUREY (UC Eure) **président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable** ;
- Alain MILON (LR Vaucluse) **président de la commission des affaires sociales** et membre de la mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale ;
- Albéric de MONTGOLFIER (LR Eure-et-Loir) **rapporteur général** et membre de la commission des finances ;
- Catherine MORIN-DESAILLY (UC Seine-Maritime) **présidente de la commission culture** ;
- François PATRIAT (REM Côte-d'Or) **président du groupe La République En Marche** ;
- Bruno RETAILLEAU (LR Vendée) **président du groupe Les Républicains** et membre de la commission culture ;

• Les enjeux pour les groupes politiques

- **L'impact des élections municipales**, dont les conseillers représentent 95% du corps électoral, sur la ventilation des forces politiques dans l'hémicycle avec une **possible montée en puissance des écologistes** et un bon maintien des forces en présence (groupe LR, groupe UC, groupe PS)
- La **continuité de la majorité actuelle** qui est le fait d'une alliance entre le groupe **Union Centriste** et **Les Républicains** ;
- La **réélection de Gérard LARCHER**, actuel président du Sénat, à son poste puisque chaque renouvellement partiel entraîne une nouvelle élection du président de l'institution ;
- La nouvelle répartition des postes dans les organes parlementaires (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, commissions permanentes ...)

- Les évolutions du groupe **de La République en Marche et de son Président François PATRIAT**, le lien avec les groupes RDSE et quelques sénateurs du groupe UC. Le ministre **Sébastien LECORNU est investi par La République En Marche dans l'Eure** et pourrait briguer la présidence du prochain groupe de la majorité présidentielle ;

- **La ventilation du renouvellement en fonction des groupes politiques**



	Sénateurs renouvelés	Sénateurs du groupe	Part renouvelée
Les Républicains (LR)	75	143	52%
Socialiste et républicain (SR)	36	71	50%
Union Centriste (UC)	23	51	45%
La République en Marche (REM)	9	23	39%
Rassemblement Démocratique et Social Européen (RDSE)	13	23	56%
Communiste républicain citoyen et écologiste (CRCE)	3	16	19%
Les Indépendants – République et Territoires (LT)	7	14	50%
Non-inscrit	5	7	71%

Le mode de scrutin

Les sénateurs sont élus pour **6 ans au suffrage universel indirect** avec un **renouvellement par moitié tous les trois ans**. Cela signifie que le collège électoral est réduit à **162 000 grands électeurs** (députés, conseillers régionaux, conseillers départementaux et conseillers municipaux). Pour ces derniers, le vote est **obligatoire**.

Deux modes de scrutin sont utilisés en fonction du nombre de sénateurs à élire par circonscription :

- Le **scrutin uninominal majoritaire à deux tours** dans les circonscriptions où il y a un ou deux sénateurs à désigner ;
- Le **scrutin proportionnel** dans les circonscriptions où les élus trois sénateurs ou plus.

Le nombre de sénateurs élus dans chaque circonscription dépend de la population avec par exemple un élu en Lozère et douze à Paris.

En 2017, **170 sièges** (série 1) ont été renouvelés (dont 34 sièges au scrutin majoritaire et 136 à la proportionnelle). En 2020, **172 sénateurs** (série 2) seront élus. Le **président du Sénat est élu à chaque renouvellement triennal**.

Pour participer à l'élection et devenir sénateur, il est nécessaire de respecter **certaines conditions** :

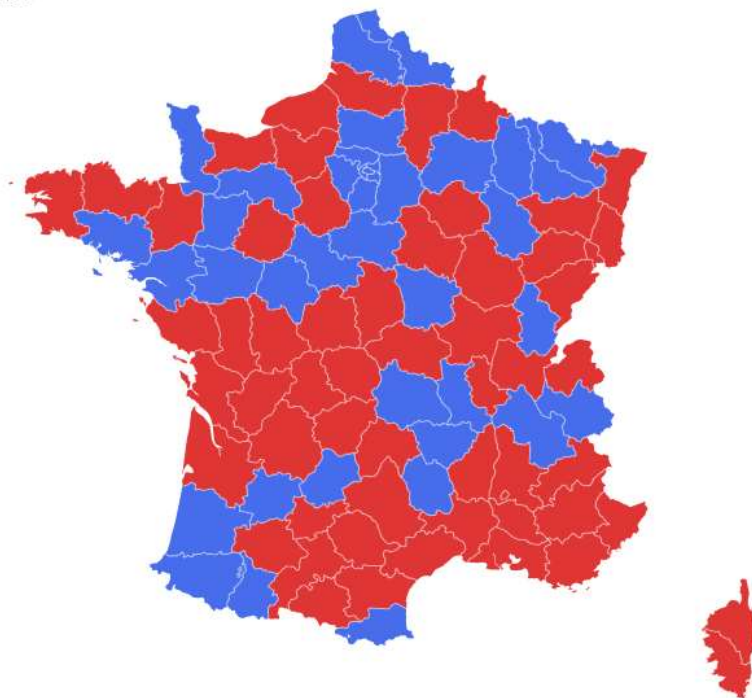
- Être âgé d'au moins **24 ans** ;
- Avoir la **qualité d'électeur**, c'est à dire posséder la nationalité française et jouir de ses droits civiques ;
- Ne pas être dans un cas **d'incapacité ou d'inéligibilité** prévu par la loi.

Des réunions électorales peuvent se dérouler **au cours des six semaines précédant le scrutin**, elles sont réservées aux membres du collège électoral et à leurs suppléants. Il n'y a pas d'affichage public comme pour les autres élections (municipale, législative, présidentielle...).

La carte des circonscriptions de la France métropolitaine

Séries du renouvellement des sénateurs

■ Série 1
■ Série 2



Source : Viepublique.fr

Identité	Département	Groupe Politique
CHAIZE Patrick	Ain	LR
GOY-CHAVENT Sylvie	Ain	NI
MAZUIR Rachel	Ain	SR
DAUDIGNY Yves	Aisne	SR
GRUNY Pascale	Aisne	LR
LEFÈVRE Antoine	Aisne	LR
DÉRIOT Gérard	Allier	LR
MALHURET Claude	Allier	IRT
ROUX Jean-Yves	Alpes de Haute-Provence	RDSE
DAUNIS Marc	Alpes-Maritimes	SR
ESTROSI SASSONE Dominique	Alpes-Maritimes	LR
GIUDICELLI Colette	Alpes-Maritimes	LR
LELEUX Jean-Pierre	Alpes-Maritimes	LR
LEROY Henri	Alpes-Maritimes	LR
DARNAUD Mathieu	Ardèche	LR
GENEST Jacques	Ardèche	LR
HURÉ Benoît	Ardennes	LR
LAMÉNIE Marc	Ardennes	LR
DURAN Alain	Ariège	SR
PERROT Évelyne	Aube	UC
ADNOT Philippe	Aube	NI
COURTEAU Roland	Aude	SR
JOURDA Gisèle	Aude	SR
LUCHE Jean-Claude	Aveyron	UC

MARC Alain	Aveyron	IRT
BIGOT Jacques	Bas-Rhin	SR
KENNEL Guy-Dominique	Bas-Rhin	LR
KERN Claude	Bas-Rhin	UC
REICHARDT André	Bas-Rhin	LR
SITTLER Esther	Bas-Rhin	LR
AMIEL Michel	Bouches-du-Rhône	IRT
BERTRAND Anne-Marie	Bouches-du-Rhône	LR
GHALI Samia	Bouches-du-Rhône	SR
GILLES Bruno	Bouches-du-Rhône	LR
GUÉRINI Jean-Noël	Bouches-du-Rhône	RDSE
JOISSAINS Sophie	Bouches-du-Rhône	UC
JOUVE Mireille	Bouches-du-Rhône	RDSE
RAVIER Stéphane	Bouches-du-Rhône	NI
ALLIZARD Pascal	Calvados	LR
de la PROVÔTÉ Sonia	Calvados	LR
FÉRET Corinne	Calvados	SR
COSTES Josiane	Cantal	RDSE
DELCROS Bernard	Cantal	UC
BONNEFOY Nicole	Charente	SR
BOUTANT Michel	Charente	SR
IMBERT Corinne	Charente-Maritime	LR
LALANDE Bernard	Charente-Maritime	SE
LAURENT Daniel	Charente-Maritime	LR
POINTEREAU Rémy	Cher	LR
RICHER Marie-Pierre	Cher	LR
CHASSEING Daniel	Corrèze	IRT
NOUGEIN Claude	Corrèze	LR
PANUNZI Jean-Jacques	Corse-du-Sud	LR
HOUPERT Alain	Côte-d'Or	LR
LOISIER Anne-Catherine	Côte-d'Or	UC
PATRIAT François	Côte-d'Or	REM
BOTREL Yannick	Côtes-d'Armor	SR
PRUNAUD Christine	Côtes-d'Armor	CRCE
VASPART Michel	Côtes-d'Armor	LR
JEANSANNETAS Éric	Creuse	RDSE
LOZACH Jean-Jacques	Creuse	SR
MORISSET Jean-Marie	Deux-Sèvres	LR
MOUILLER Philippe	Deux-Sèvres	LR
BÉRIT-DÉBAT Claude	Dordogne	SR
CAZEAU Bernard	Dordogne	REM
GROSPERRIN Jacques	Doubs	LR
LONGEOT Jean-François	Doubs	UC
SCHOELLER Marie-Noëlle	Doubs	SR
BOUCHET Gilbert	Drôme	LR
BUIS Bernard	Drôme	REM
MONIER Marie-Pierre	Drôme	SR
DURANTON Nicole	Eure	LR
MAUREY Hervé	Eure	UC
PONIATOWSKI Ladislav	Eure	LR

de MONTGOLFIER Albéric	Eure-et-Loir	LR
DESEYNE Chantal	Eure-et-Loir	LR
RAMOND Françoise	Eure-et-Loir	LR
BLONDIN Maryvonne	Finistère	SR
CANEVET Michel	Finistère	UC
FICHET Jean-Luc	Finistère	SR
PAUL Philippe	Finistère	LR
CARDENES Stéphane	Gard	NI
LOPEZ Vivette	Gard	LR
SUTOUR Simon	Gard	SR
MONTAUGÉ Franck	Gers	SR
VALL Raymond	Gers	RDSE
CARTRON Françoise	Gironde	REM
CAZABONNE Alain	Gironde	UC
DELATTRE Nathalie	Gironde	RDSE
GILLÉ Hervé	Gironde	SR
HARRIBEY Laurence	Gironde	SR
LASSARADE Florence	Gironde	LR
KARAM Antoine	Guyane	REM
PATIENT Georges	Guyane	REM
CASTELLI Joseph	Haute-Corse	RDSE
CHATILLON Alain	Haute-Garonne	LR
LABORDE Françoise	Haute-Garonne	RDSE
MÉDEVIELLE Pierre	Haute-Garonne	UC
MICOULEAU Brigitte	Haute-Garonne	LR
RAYNAL Claude	Haute-Garonne	SR
MORHET-RICHAUD Patricia	Hautes-Alpes	LR
JOYANDET Alain	Haute-Saône	LR
RAISON Michel	Haute-Saône	LR
HERVÉ Loïc	Haute-Savoie	UC
NOËL Sylviane	Haute-Savoie	LR
PELLEVAT Cyril	Haute-Savoie	LR
GABOUTY Jean-Marc	Haute-Vienne	RDSE
PEROL-DUMONT Marie-Françoise	Haute-Vienne	SR
DANESI René	Haut-Rhin	LR
SCHILLINGER Patricia	Haut-Rhin	REM
TROENDLÉ Catherine	Haut-Rhin	LR
BOCKEL Jean-Marie	Haut-Rhin	UC
CABANEL Henri	Hérault	RDSE
CONSTANT Agnès	Hérault	REM
GRAND Jean-Pierre	Hérault	LR
BRUGUIÈRE Marie-Thérèse	Hérault	LR
LAUFOAULU Robert	Iles Wallis et Futuna	IRT
de LEGGE Dominique	Ille-et-Vilaine	LR
GATEL Françoise	Ille-et-Vilaine	UC
ROBERT Sylvie	Ille-et-Vilaine	SR
TOURENNE Jean-Louis	Ille-et-Vilaine	SR
GERBAUD Frédérique	Indre	LR
MAYET Jean-François	Indre	LR
LAUREY Nuihau	Polynésie française	UC

TETUANUI Lana	Polynésie française	UC
BUFFET François-Noël	Rhône	LR
DEVINAZ Gilbert-Luc	Rhône	SR
DI FOLCO Catherine	Rhône	SR
FORISSIER Michel	Rhône	LR
GUILLEMOT Annie	Rhône	SR
LAMURE Élisabeth	Rhône	LR
VULLIEN Michèle	Rhône	UC
MAGRAS Michel	Saint-Barthélemy	LR
ARNELL Guillaume	Saint-Martin	RDSE
DURAIN Jérôme	Saône-et-Loire	SR
ÉMORINE Jean-Paul	Saône-et-Loire	LR
MERCIER Marie	Saône-et-Loire	LR
de NICOLAY Louis-Jean	Sarthe	LR
GRELET-CERTENAIS Nadine	Sarthe	SR
VOGEL Jean Pierre	Sarthe	LR
BERTHET Martine	Savoie	LR
VIAL Jean-Pierre	Savoie	LR
BRULIN Céline	Seine-Maritime	CRCE
CANAYER Agnès	Seine-Maritime	LR
MARIE Didier	Seine-Maritime	SR
MARTIN Pascal	Seine-Maritime	UC
MORIN-DESAILLY Catherine	Seine-Maritime	UC
TOCQUEVILLE Nelly	Seine-Maritime	SR
BIGNON Jérôme	Somme	IRT
DUBOIS Daniel	Somme	UC
MANABLE Christian	Somme	SR
BONNECARRÈRE Philippe	Tarn	UC
CARCENAC Thierry	Tarn	SR
BONHOMME François	Tarn-et-Garonne	LR
COLLIN Yvon	Tarn-et-Garonne	RDSE
PERRIN Cédric	Territoire de Belfort	LR
COLLOMBAT Pierre-Yves	Var	CRCE
GINESTA Jordi	Var	LR
KAUFFMANN Claudine	Var	NI
LANFRANCHI DORGAL Christine	Var	LR
DUFAUT Alain	Vaucluse	LR
HAUT Claude	Vaucluse	REM
MILON Alain	Vaucluse	LR
BILLON Annick	Vendée	UC
MANDELLI Didier	Vendée	LR
RETAILLEAU Bruno	Vendée	LR
FOUCHÉ Alain	Vienne	IRT
BOULOUX Yves	Vienne	LR
GREMILLET Daniel	Vosges	LR
PIERRE Jackie	Vosges	LR
RAUSCENT Noëlle	Yonne	REM
VÉRIEN Dominique	Yonne	UC